

FICHES DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

Numéro de révision

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008, (EU) No. 2015/830

WAI2 - EGHS - EUROPEAN

Reglement (EC) n° 1907/2006 et reglement (CE) n° 1272/2008, (EU) No. 2015/830

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Date de révision 21-févr.-2024

Nom du produit Non-Ionic Surfactant Titrant

Produit n° 654205 Identifiant de formule unique (UFI) Sans objet

Numéro d'enregistrement REACH Sans objet

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Utilisation comme réactif de laboratoire

Utilisations déconseillées Pas d'information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur, importateur, Thermo Fisher Scientific

fournisseur Robert-Bosch-Str. 163505 Langenselhold, GERMAN)

Langenselbold, GERMANY Tel.: +49 (6184) 90-6000

Adresse e-mail wlp.techsupport@thermofisher.com

Made in USA

1.4. Numéro d'appel d'urgence Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

CHEMTREC®

Within USA and Canada: 1-800-424-9300 Outside USA and Canada: 1-703-527-3887

(collect calls accepted)

Produit n° 654205

No. du 217006-001 | EN document.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange Classification - Mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Aucun(e)

Conseils de prudence

2.3. Autres dangers Dangers généraux

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé Toxique pour les vertébrés terrestres

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Composant | N° CE | Numéro CAS | Pour cent en poids | CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008 | N° d'enr. REACH |
|--------------------------|-------------------|------------|--------------------|---|-------------------------------|
| Eau | EEC No. 231-791-2 | 7732-18-5 | 90 - 100% | Not classified | Aucune information disponible |
| Sodium Tetraphenylborate | EEC No. 205-605-5 | 143-66-8 | 0 - 10% | | Aucune information disponible |
| C.I. Jaune acide 23 | EEC No. 217-699-5 | 1934-21-0 | 0 - 10% | | Aucune information disponible |

| Composant | Numéro CAS | Limites de concentration spécifiques (SCL) | Facteur M | Notes sur les composants |
|--------------------------|------------|--|-----------|--------------------------|
| Eau | 7732-18-5 | - | - | - |
| Sodium Tetraphenylborate | 143-66-8 | - | - | - |
| C.I. Jaune acide 23 | 1934-21-0 | - | - | - |

Produit n° 654205

No. du 217006-001
document.

Nom du produit Non-Ionic Surfactant Titrant Date de révision 21-févr.-2024

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Pour plus

d'assistance, consultez votre centre antipoison local. Présenter cette fiche de données de

sécurité au médecin responsable.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact cutané Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter

immédiatement un médecin en cas de symptômes.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de

symptômes.

Ingestion Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Consulter un médecin en

cas de symptômes.

Protection individuelle du personnel Pas de précautions spéciales requises. **de premiers secours**

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus

importants

Aucun raisonnablement prévisible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction déconseillés

Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

otection de Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur

l'environnement les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients

correctement étiquetés.

Référence à d'autres sections

Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8

Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Protéger de la lumière du jour.

7.3. Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Liste source (s):

| Composant | Russie | République slovaque | Slovénie | Suède | Turquie |
|---------------------|--------------------------|---------------------|----------|-------|---------|
| C.I. Jaune acide 23 | MAC: 5 mg/m ³ | | | | |

Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Voir le tableau pour les valeurs

| Component | Effet aigu local (Dermale) | Effet aigu systémique (Dermale) | | Les effets chroniques systémique (Dermale) |
|--|-------------------------------|---------------------------------|--|--|
| C.I. Jaune acide 23 1934-21-0 (0 - 10%) | | | | DNEL = 52.82mg/kg bw/day |

| Component | Effet aigu local (Inhalation) | Effet aigu systémique (Inhalation) | Les effets chroniques local (Inhalation) | Les effets chroniques systémique (Inhalation) |
|--|----------------------------------|---------------------------------------|--|---|
| C.I. Jaune acide 23 1934-21-0 (0 - 10%) | | | | DNEL = 372.52mg/m ³ |

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Voir les valeurs ci-dessous.

| | Component | Eau douce | Des sédiments d'eau douce | | Micro-organismes dans le traitement des eaux usées | |
|---|-----------------------|-----------------|------------------------------|----------------|--|-------------------|
| Ī | C.I. Jaune acide 23 | PNEC = 0.12mg/L | PNEC = | PNEC = 1.2mg/L | PNEC = 10mg/L | PNEC = |
| | 1934-21-0 (0 - 10%) | - | 0.46992mg/kg | _ | | 0.02353mg/kg soil |
| | | | sediment dw | | | dw |

| Component | Eau de mer | Des sédiments d'eau marine | Eau de mer intermittente | Chaîne alimentaire | Air |
|-----------------------|------------------|-------------------------------|--------------------------|--------------------|-----|
| C.I. Jaune acide 23 | PNEC = 0.012mg/L | PNEC = | | | |
| 1934-21-0 (0 - 10%) | | 0.046992mg/kg | | | |
| | | sediment dw | | | |

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter de lunettes de protection chimique à écrans latéraux et un masque intégral. En cas

de probabilité d'éclaboussures :. Lunettes de protection.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Type de filtre recommandé : Filtre à particules.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide **Aspect** Transparent Odeur Aucun(e)

Seuil olfactif Aucune information disponible

Hq

Intervalle de pH 8.5 - 9.5

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Point de fusion/point de congélation Aucune information disponible

Point/intervalle d'ébullition 100 °C / 212 °F

Point d'éclair Aucune information disponible Taux d'évaporation Aucune information disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucune information disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune information disponible Pression de vapeur Aucune information disponible Densité de vapeur Aucune information disponible

Densité 1.0

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible Coefficient de partage Aucune information disponible

Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition Aucune information disponible Aucune information disponible Viscosité cinématique Viscosité dynamique Aucune information disponible Propriétés explosives Aucune information disponible Propriétés comburantes Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible Aucune information disponible Masse molaire Teneur (%) en COV (composés Aucune information disponible

organiques volatils)

Densité Pas d'information disponible Densité apparente Aucune information disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune information disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e) Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e)

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Produit n° 654205 No. du 217006-001 ΕN document.

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

10.4. Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur le produit

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.

| Composant | DL50 oral | DL50 dermal | LC50 (CL50) par inhalation |
|--------------------------|-------------------------|-------------|----------------------------|
| Eau | LD50 > 90 mL/kg (Rat) | | |
| Sodium Tetraphenylborate | LD50 = 288 mg/kg (Rat) | | |
| C.I. Jaune acide 23 | LD50 > 2000 mg/kg (Rat) | | |

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Aucune information disponible

Sensibilisation Aucune information disponible

Aucune information disponible Effets mutagènes

Effets cancérogènes Aucune information disponible

Effets sur la reproduction Aucune information disponible

h) toxicité spécifique pour certains Aucune donnée disponible

organes cibles - exposition unique;

i) toxicité spécifique pour certains Aucune donnée disponible

organes cibles - exposition

répétée;

Organes cibles Aucun(e) connu(e).

Danger par aspiration Aucune information disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pertinentes pour l'évaluation des effets de la perturbation du système endocrinien pour la santé humaine. Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit n° 654205 No. du 217006-001 ΕN document.

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou

non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

?% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Composant | log Pow | Facteur de bioconcentration (BCF) |
|---------------------|---------|-----------------------------------|
| C.I. Jaune acide 23 | -1.572 | Aucune donnée disponible |

12.4. Mobilité dans le sol

| Component | log Pow |
|-----------------------|---------|
| C.I. Jaune acide 23 | -1.572 |
| 1934-21-0 (0 - 10%) | |

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7. Autres effets néfastes

Des polluants organiques

Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

persistants

Potentiel de destruction de l'ozone Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non

utilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur.

Emballages contaminés Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et

illégale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONUNon réglementé14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe de dangerNon réglementé14.4 Groupe d'emballageNon réglementé14.5 Polluant marinSans objet14.6 Dispositions spécialesAucun(e)

14.7 Transport en vracAucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Produit n° 654205

No. du 217006-001 EN document.

ADR

14.1. Numéro ONUNon réglementé14.2. Désignation officielle deNon réglementé

transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4. Groupe d'emballage Non réglementé

OACI

| 14.1 | N° ONU | Non réglementé |
|------|-----------------------------|----------------|
| 14.2 | Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 | Classe de danger | Non réglementé |
| 14.4 | Groupe d'emballage | Non réglementé |
| | Danger pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 | Dispositions spéciales | Aucun(e) |

<u>IATA</u>

| 14.1 | N° ONU | Non réglementé |
|------|-----------------------------|----------------|
| 14.2 | Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 | Classe de danger | Non réglementé |
| 14.4 | Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 | Danger pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 | Dispositions spéciales | Aucun(e) |

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux

Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Chine (IECSC), Taiwan (TCSI), Korea (KECL), Japan (ENCS), Japan (ISHL), Canada (DSL/NDSL), Australie (AICS), New Zealand (NZIoC), Philippines (PICCS), U.S.A. (TSCA).

| Composant | Numéro CAS | EINECS | ELINCS | NLP | IECSC | TCSI | KECL | ENCS | ISHL |
|--------------------------|------------|-----------|--------|-----|-------|------|----------|------|------|
| Eau | 7732-18-5 | 231-791-2 | ı | - | X | X | KE-35400 | Χ | i |
| Sodium Tetraphenylborate | 143-66-8 | 205-605-5 | - | - | Х | Х | KE-31629 | X | X |
| C.I. Jaune acide 23 | 1934-21-0 | 217-699-5 | - | - | Х | X | KE-06857 | Χ | X |

| Composant | Numéro CAS | TSCA | TSCA Inventory notification - Active-Inactive | DSL | NDSL | AICS (Australie) | NZIoC | PICCS |
|--------------------------|------------|------|---|-----|------|---------------------|-------|-------|
| Eau | 7732-18-5 | X | ACTIVE | Х | - | X | X | X |
| Sodium Tetraphenylborate | 143-66-8 | Х | ACTIVE | Х | - | Х | Х | X |
| C.I. Jaune acide 23 | 1934-21-0 | X | ACTIVE | Х | _ | X | Х | Х |

Légende: X - Listé '-' - Not Listed KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

Union européenne

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

| Composant | Numéro CAS | REACH (1907/2006) - | REACH (1907/2006) - | Règlement REACH (CE |
|-----------|------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|
| · | | Annexe XIV - substances | Annexe XVII - | 1907/2006) article 59 - |
| | | soumises à autorisation | Restrictions applicables | Liste candidate des |
| | | | à certaines substances | substances extrêmement |

| | | | dangereuses | préoccupantes (SVHC) |
|--------------------------|-----------|---|---------------------------|----------------------|
| Eau | 7732-18-5 | - | - | - |
| Sodium Tetraphenylborate | 143-66-8 | - | - | - |
| C.I. Jaune acide 23 | 1934-21-0 | - | Use restricted. See item | - |
| | | | 75. | |
| | | | (see link for restriction | |
| | | | details) | |

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux Sans objet

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Réglementations nationales

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2 (auto-classification)

| Component | Classification d'Eau Allemande (AwSV) | | | |
|-----------------------|---------------------------------------|--|--|--|
| C.I. Jaune acide 23 | WGK1 | | | |
| 1934-21-0 (0 - 10%) | | | | |

Réglementation suisse

Article 4 par. 4 de l'Ordonnance sur la protection des jeunes sur le lieu de travail (RS 822.115) et article 1 lit.f du règlement du DEFR sur les travaux dangereux et les jeunes (RS 822.115.2).

Prenez note de l'article 13 de l'ordonnance sur la maternité (RS 822.111.52) concernant les femmes enceintes et allaitantes.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

CAS - Chemical Abstracts Service

notifiées

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

Produit n° 654205 No. du 217006-001 ΕN document.

ΕN

WEL - Limite d'exposition en milieu de travail

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

DNEL - Dose minimale pour un risque acceptable RPE - Équipement de protection respiratoire LC50 - Concentration létale à 50% NOEC - Concentration sans effet observé PBT - Persistante, bioaccumulable, toxique

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

IMO/IMDG - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

OECD - Organisation de coopération et de développement économiques ATE - Estimation de la toxicité aiguë

BCF - Facteur de bioconcentration (FBC)

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

Plafond Valeur limite maximale

TWA - Moyenne pondérée dans le temps

CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

LD50 - Dose létale à 50%

EC50 - Concentration efficace 50% **POW** - Coefficient de partage octanol: eau

vPvB - très persistantes et très bioaccumulables

ICAO/IATA - International Civil Aviation Organization/International Air Transport Association

MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

ATE - Estimation de la toxicité aiguë COV - (composés organiques volatils)

STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Principales références de la littérature et sources de données

https://echa.europa.eu/information-on-chemicals

Fournisseurs fiche technique de sécurité, ChemADVISOR - LOLI, Merck index, RTECS

Préparée par Affaires réglementaires

Prepared For Thermo Fisher Scientific Inc.

Date d'émission Aucune information disponible

Date de révision 21-févr.-2024

Motif de la révision Sections de la FDS mises à jour.

Conseil en matière de formation Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de

données de sécurité, l'équipement de protection individuel et l'hygiène.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Produit n° 654205

No. du 217006-001
document.